

[Texte]

particular member. If anything, it is the Solicitor General that is adding to the problem by not . . .

**The Chairman:** Mr. Nunziata, this is not a point of order relating to procedure.

**Mr. Nunziata:** —confirming the investigation.

**The Chairman:** Order, please, Mr. Nunziata. That is not a point of order.

**Mr. Jepson:** The record speaks for itself, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Mr. Minister, do you want to just finish up in 10 seconds or so?

**Mr. Beatty:** Mr. Nunziata bristles at the use of the term "decency"; but, Mr. Chairman, I think it is appropriate that each of us as parliamentarians and I certainly as Solicitor General have a responsibility to ask ourselves about the appropriateness of our actions and whether anything we do could destroy the ability of an individual to have a fair trial or destroy the ability of the police to conduct an investigation.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Jepson. I will now go to the Official Opposition for 10 minutes. I have 20 minutes left on my watch. Mr. Kaplan.

**Mr. Kaplan:** I am hoping to get into three different areas. I will try to make my questions very brief.

The first area is the war criminals policy of this government. When the new government took office they recognized that work was ongoing within the Department of the Solicitor General by the RCMP. On February 8, 1985 it was confirmed in *The Gazette* report where Minister Crosbie said:

Active investigations are underway, and one may lead shortly to a prosecution for deportation.

In the House of Commons, in answer to a question on February 7, Mr. Crosbie said:

This unit in the RCMP . . . is still operating. We intend for it to continue to operate. The Solicitor General, Mr. MacKay, and I have met several times to review its activities. Where matters now stand there are active investigations underway . . . The work is continuing. It is our intention that this unit continue to operate. We are not proposing that the royal commission proceed and that all other activity cease; they will go on apace. I can assure the honourable gentleman that this work will continue unimpeded.

So Mr. MacKay continued the war criminal investigations, unimpeded by the fact that the Deschênes commission had been established. I understood that to be the government's policy. So I want to ask you now: what is the score? Why is nothing happening, or is anything happening? Why are there no results of the ongoing . . .

[Traduction]

presse publié aujourd'hui. On laisse planer le doute concernant un certain député. Jusqu'à un certain point, c'est le solliciteur général qui aggrave le problème en ne . . .

**Le président:** Monsieur Nunziata, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement concernant la procédure.

**M. Nunziata:** . . . confirmant pas l'enquête.

**Le président:** À l'ordre s'il vous plaît, monsieur Nunziata. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

**M. Jepson:** C'est évident, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur le ministre, voulez-vous terminer en 10 secondes à peu près?

**M. Beatty:** Monsieur Nunziata n'aime pas que j'utilise le mot «décence», mais, monsieur le président, je crois qu'il est juste que chacun de nous, en tant que parlementaire, et personnellement en tant que solliciteur général, nous posions des questions au sujet l'à-propos de nos actions et nous demandions si nos initiatives pourraient détruire la possibilité pour une personne d'avoir un procès juste ou la possibilité pour les policiers de faire leur enquête.

**Le président:** Merci, monsieur Jepson. J'accorde maintenant 10 minutes à l'opposition officielle. Il reste 20 minutes à ma montre. Monsieur Kaplan.

**M. Kaplan:** Je voudrais aborder trois questions différentes. Je vais essayer d'être aussi bref que possible.

La première a trait à la politique du gouvernement concernant les criminels de guerre. Lorsque le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, il s'est rendu compte que la GRC était déjà au travail au ministère du Solliciteur général. Le 8 février 1985, *The Gazette* le confirmait dans un article où le ministre Crosbie déclarait:

Des enquêtes sont en cours, et une pourrait donner lieu très bientôt à une poursuite pour déportation.

En réponse à une question posée à la Chambre des communes, le 7 janvier, M. Crosbie répondait:

Cette unité de la GRC . . . est toujours en activité. Nous voulons qu'elle poursuive ses activités. Le solliciteur général, M. MacKay, et moi-même nous sommes rencontrés à plusieurs reprises pour examiner ses activités. Il y a des enquêtes en cours . . . Le travail se poursuit. Nous avons l'intention que cette unité poursuive son travail. Nous ne proposons pas que la commission royale se mette à l'oeuvre et que toute autre activité cesse; l'unité poursuivra ses travaux rapidement. Je puis rassurer l'honorable député que ce travail va se poursuivre sans entrave.

Par conséquent, M. MacKay a poursuivi ses enquêtes concernant les criminels de guerre sans être gêné par le fait que la commission Deschênes avait été créée. Je croyais comprendre qu'il s'agissait là de la politique du gouvernement. Par conséquent, je vous pose maintenant la question: où en sont les choses? Pourquoi n'y a-t-il rien qui se produit, ou y a-t-il quelque chose? Pourquoi n'y a-t-il pas de résultat quant à l'enquête permanente . . .